

PV du conseil d'UFR du 19 mars 2025 à 09 h 30
Salle du conseil Maathaï

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. FARA, M. KHAN, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP (procuration à Mme TROMPIER à partir de 10h30), Mme VENNIN (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), M. WENDEHENNE
- *Excusé* : M. CHERKAOUI MALKI
- *Absentes* : Mme NICKLAUS, Mme CHLUBA

Collège B

- *Présents ou représentés* : M. ALVES, M. BELLENGER (procuration à M. DER), Mme BESSON-BARD, M. COLLINS (procuration à M. KHAN), M. AMIOTTE-SUCHET (départ à 12h40), Mme QUIQUEREZ (procuration à M. FARA), M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (procuration à Mme ROSNOBLET), Mme TROMPIER (procuration à Mme Leloup jusqu'à 10h30)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme GAETAN (procuration à Mme CHLEMAIRE)
- *Excusé* : M. CAREME
- *Absent* : M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Absents* : Titulaires : Mme LECORDIER, M. BRESSON, M. DA CRUZ, M. D'ACREMONT, M. KRYPIEC
Suppléants : M. BRUGNAUX, Mme BBAYA, Mme DEMAREST, M. PRUNOT, Mme THOMSEN, Mme COLFORT, Mme FREVILLE
- *Excusés* : M. ROUX, Mme PHILIPPOT

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : Mme BOISSON (procuration à M. AMIOTTE-SUCHET), M. JOUBERT (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE)
- *Absents* : Mme DA SILVA, Mme FOUGERON, Mme VAN WYMELBEKE, Mme MACE, M. MONNOT

Membres consultatifs

- *Présents* : Mme CLERGET, Responsable Administrative, M. COLLIN, Responsable du département ETEC (jusqu'à 12h00), Mme NICOLAS, responsable du département licence
- *Absent* : M. BATT, responsable du LAS

Membres invités

- *Présents* : Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme BIGNOLAIS, secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité.

1. Approbation du PV du 20 février 2025

Après modifications sollicitées par Mme Rosnoble et M. Fara, le PV est soumis au vote :

18 pour, 4 abstentions

2. Informations du Directeur d'UFR

2.1 Recrutement d'un.e PRAG d'anglais : M. Faivre informe que suite à un problème de recevabilité du dossier de la candidate classée n°1, et au refus de la personne classée 2^{ème} d'accepter le poste, le concours de recrutement d'un PRAG Anglais scientifique est reprogrammé au printemps 2025. Le même jury que lors de la 1ere session se réunira, sous la présidence de Mme Rosnoble.

2.2 CA de l'UBE : il s'est réuni le 18 mars pour procéder à l'élection des vice-présidents délégués

3. Questions financières

3.1 Présentation des éléments en vue du Dialogue d'Objectifs et de Moyens avec la gouvernance de l'UBE (finances et dotations horaires)

M. Faivre rappelle les différentes étapes en lien avec le DOM : rencontre avec les directeurs de laboratoires en janvier/février, réunion de la commission de la recherche et de celle de l'enseignement les 17 et 18 mars pour examiner leurs propositions, réception de la circulaire et des documents à remplir début avril, dépôt des demandes par l'UFR début mai. Ceci concerne les besoins 2026 en termes de dotation de fonctionnement, de dotation horaire et de campagne d'emplois EC et BIATSS.

* dotation de fonctionnement

Quelques éléments à la base des demandes proposées sont listés ci-dessous.

Ressources :

Impact a priori positif en termes de ressources propres, du passage de deux nouvelles formations à l'alternance l'année prochaine (M2 MB, M2 BCA) ; incertitude sur le reversement de la CUFPA non affectée (au titre de 2024, un complément de 33000 € nous a été alloué au titre des métiers en tension, nous ne savons pas si ce sera renouvelé).

Dépenses :

On observe un vieillissement du parc de minibus, qui a un impact négatif sur le coût d'entretien (doublement de 3000 à 6000 € en deux ans). Un travail prospectif sur les moyens de transport est à faire car il y a une obligation de transporter les étudiants pour les sorties et camps pédagogiques.

L'UFR SVTE a besoin d'équipements semi lourds ou lourds en dehors du numérique, comme l'optique, les vidéoprojecteurs Or, il n'y a plus d'appels à projets Région / Université en dehors du numérique. Ce point sera de nouveau mentionné lors du DOM

Autre besoin de plus en plus manifeste : l'isolation thermique du bâtiment qui représente à la fois un enjeu économique et un enjeu DDRSE.

Au final, en termes de dotation de fonctionnement, nous proposons de demander 140 000€ + 9 000€ pour les vacances de la loge, comme en 2025. Il ne devrait pas être possible de demander de crédits d'équipements mais nous mentionnerons ce besoin lors de l'entretien DOM.

M. Collin apporte un complément sur les minibus : il y a une augmentation du coût due à une mauvaise utilisation de certains conducteurs. Il a demandé à E. Steimetz une étude sur les périodes d'utilisation qui révèle 2 périodes avec pics d'utilisation. Il faut voir aussi le nombre de kilomètres parcourus. La location longue durée sur les périodes de forte utilisation pourrait être une solution qu'il souhaite explorer en détail.

Le directeur d'UFR soumet au vote l'enveloppe de fonctionnement de 140000 €+ 9000 sollicitée pour 2026 :

Unanimité (23 pour)

* dotation horaire

M. Faivre constate que la dotation horaire s'érode. Il y avait 26 556 heures de dotation pour 2025, à ce jour, les heures réalisées sont de 25 700 environ, avec des ajustements futurs à faire. Il faudrait attendre le réalisé définitif pour faire des projections pour l'année prochaine, 2^{ème} année de déploiement du nouveau contrat. L'offre L1 comporte moins de TP. Mais les S3 et S4 se mettent en place l'an prochain avec la démarche de diversification prévue qui devrait s'accompagner d'une augmentation du besoin même si le nombre d'heures par étudiant diminue un peu. Les estimations antérieures conduisent à une hausse d'environ 1 400 heures par rapport à cette année. M. Faivre note qu'il faut rajouter l'ouverture du M2 microbiologie où 16 étudiants sont attendus, ce qui correspond plus ou moins à 300 heures en plus. À noter que le M2 BCA va remplacer le M2 DYCOB, avec davantage d'étudiants

Conclusion : il faudrait ajouter 2 000 heures au « réalisé » de cette année, et donc demander 27 800 heures lors du DOM. B. Faivre s'interroge cependant sur la pertinence de cette demande au vu des demandes ATER et DOC C en berne : cela a-t-il du sens de demander 2 000 heures en plus ?

Mme Leloup souhaite savoir si l'on a une estimation pour ces heures, si des projections sont faites.

M. Faivre répond qu'il s'agit d'un gros travail fait sur des projections de choix des étudiants, et que l'estimation sera plus fiable lors des retours des étudiants sur leurs choix définitifs d'UE.

E. Fara demande quelle est la tendance démographique.

M. Faivre informe qu'on observe une baisse en L1 sur les années précédentes mais en ce moment, les effectifs sont plutôt stables.

M. Riolland fait état d'un travail d'estimation en cours, chaque semestre étant scindé en 3 périodes.

Mme Besson-Bard pense qu'il y a encore deux ans d'incertitude du fait de la nouvelle licence et qu'il ne coûte rien de demander 2000 heures.

M. Faivre souligne la nécessité d'être honnête dans la démarche de demande d'heures, vis-à-vis de la gouvernance qui présente le budget au Rectorat. Il serait enclin à réduire la demande même si les 27 841 heures ont été évaluées par Mme Casas en fonction des estimations du moment. Cela reste une évaluation / projection.

Le directeur d'UFR propose un vote sur la proposition de 27 841h pour 2025/26 assortie d'une possibilité d'ajuster en fonction de précisions ultérieures :

Unanimité (23 pour)

- BR1 : demandes de prélèvements sur réserves

Parmi les équipements à renouveler : le parc optique et microscopie, de l'ordre de 120 /130 000€. M. Faivre précise la démarche choisie par l'UFR d'un découpage en plusieurs tranches de 26 000€, 13 000 € demandés à l'établissement et l'autre moitié financée sur fonds propres.

Unanimité (23 pour)

- Attribution par l'Ecole Doctorale « Environnement Santé » d'une aide exceptionnelle à un doctorant

M. Faivre donne la parole à M. Wendehenne qui présente le profil de l'étudiant et le contexte de préparation de sa thèse. Il s'agit d'un doctorant qui a une configuration familiale particulière, en 5^{ème} année de thèse, la proposition de l'aide correspond à 1500 € versés en 3 fois. D. Wendehenne explique plus en

détails les modalités d'attribution de ces aides : demande écrite de l'étudiant, étude de la demande au sein d'un groupe collégial composé de la directrice de l'ED, du directeur-adjoint de l'ED et d'un chercheur. Cette aide est imputée sur le budget de l'Ecole Doctorale mais est votée en conseil d'UFR puisque l'UBE a attribué une dotation à l'UFR pour l'Ecole Doctorale. Il est précisé que l'ED a pris en charge l'inscription de l'étudiant, au vu du contexte difficile. Après lecture par M. Wendehenne du courrier de l'étudiant expliquant sa demande, puis de celui de l'Ecole Doctorale qui propose une aide globale de 1 500€ en 3 mensualités, le directeur d'UFR soumet au vote :

Unanimité (23 pour)

4. Questions ressources humaines

- Compte-rendu de la commission de la recherche du 17 mars 2025 et de la commission de l'enseignement du 18 mars 2025
 - Recrutement 2025 d'ATER

M. Rialland présente le classement des demandes et résume les clefs des choix effectués.

Classement/ Priorité	Section CNU	Type de support	Si poste vacant ou susceptible de l'être, n° du poste ou nom du dernier occupant	Durée (S1, S2 ou S1+S2)	Observations (département d'affectation, PASS/LAS, précision sur le poste...)
1	64	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT	M. CHERKAOUI	S1 + S2	12 mois demandés (retraite au 01/10/2025)
2	35 / 36	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT	M. QUESNE	S1 + S2	
3	67	POSTE VACANT	M. CEZILLY	S1 + S2	
4	35 / 36	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT	M. LEVEQUE	S1 + S2	
5	67 / 68	POSTE VACANT	M. LAITUNG 50%	S2	Compensation de temps partiel
6	65	SUPPORT ATER UB	J.GUZZO microbiologie	S1 + S2	
7	67	SUPPORT ATER UB		S1 + S2	LAS
8	35 / 36	SUPPORT ATER UB		S1	0,5 LAS
9	67	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT		S1 + S2	MCF si recruté PR
10	66A	POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT		S1 + S2	MCF si recruté PR
11	67	SUPPORT ATER UB		S1 + S2	CPP M.Bollache

M. Rialland explique le choix de la commission de l'enseignement de classer en dernier le support demandé sur CPP : elle n'a pas été informée du projet et il y a absence de plan de remplacement dans le dossier de demande.

Unanimité (23 pour)

- Doctorants contractuels

M. Rialland présente le classement des demandes, en forte réduction (20 en 2024 à 6 en 2025) et résume les clefs des choix effectués.

Champ disciplinaire	Discipline	Diplôme	UE	Intitulé enseignement	Heures TD	Classement conseil d'UFR
35-36	STE	TC SVTE S1	5	Histoire de la vie	18	1
		TC SVTE S1	5	Système Terre	24	
		L2 STE	10	Roches et Minéraux	22H TD-TP	
67	Analyse de données, Ecologie	L1 SV	PLT101	Pratiques de laboratoire et de terrain	52H TP	2
		L3 BO	6	Ecologie des interactions	12H TP	
66A	Physiologie animale	Licence SV	PA-104	Régulation des grandes fonctions par les systèmes nerveux autonomes et endocriniens. (COMNEHO2)	64H TP	3
68	Biologie végétale	L1 SV	DRV-201	Diversité du Règne Végétal	64H TP	4
35-36	STE	TC SVTE S1	5	Histoire de la vie	18	5
		TC SVTE S1	5	Système Terre	24	
		Licence STE S2	10	Sols & Paysages 1	14H TP	
		Licence STE S2		Sols & Paysages 2	8H TD-TP	
67	Analyse de données, Ecologie	L1 SV	PLT101	Pratiques de laboratoire et de terrain	16H TP	6
		L1 SV	STAT-201	Biostatistiques 1	48	

21 pour, 2 abstentions

- Campagne d'emploi 2026 (enseignants-chercheurs et BIATSS) : utilisation des emplois vacants et demandes de créations d'emplois
 - Enseignants-chercheurs et enseignants
 - Emplois vacants ou susceptibles de l'être

M. Fivre présente les tableaux des demandes par section et par laboratoire, puis M. Wendehenne présente les profils « recherche » et M. Rialland les contenus « enseignement » des postes. M. Rialland demande à ce que soit mentionné sur les fiches « vacant » ou « susceptible d'être vacant », information utile.



Laboratoire	Emploi demandé	CNU	Date de vacance	Profil de publication	Conseil UFR
CSGA	PR	64	01/10/2025	Neurobiochimie, bio-informatique et enzymologie	1
Biogéosciences	PR	67	01/01/2024	Ecologie et biologie évolutives	2
Biogéosciences	MCF	35/36	01/09/2025	Paléoenvironnements et cycles géochimiques sur les temps longs	3
Biogéosciences	MCF	35/36	01/09/2025	Géomicrobiologie des systèmes sédimentaires anciens et actuels, minéralisation carbonatée, préservation et sédimentologie des carbonates et diagenèse précoce.	4
CTM	PR	65	01/09/2026 (S)	Immunologie	5
CSGA	MCF	68	01/09/2026	Biologie animale	6
Agroécologie	MCF	66V	01/09/2027	Fonctionnement et gestion des interactions plantes-microorganismes	7
CTM	MCF	66 A	01/09/2025	Physiologie	8
Biogéosciences	MCF	67	01/09/2025	Ecologie et biologie évolutives	9
Biogéosciences	MCF	35/36	01/09/2025	Cycles biogéochimiques et transferts au sein de la zone critique	10

Le directeur d'UFR souligne l'importance d'exprimer des attentes en termes d'implication dans les activités administratives et pédagogiques pour les postes de PR. Par ailleurs, il y a eu un questionnaire sur le poste de MCF 66V au laboratoire Agroécologie car finalement, il apparaît depuis peu qu'il ne sera vacant qu'en 2027.

M. Fara comprend bien la stratégie qui consiste à classer en priorité les postes de PR et souhaite savoir s'il existe un vivier local ; le directeur répond que pour les postes classés 1 et 2, il existe un vivier local et externe.

Unanimité (23 pour)

• **Demandes de création d'emplois**

4 demandes sont énoncées par B. Faivre et explicitées par D. Wendehenne et M. Rialland, qui précise que chacune d'entre elles s'appuie sur un déficit en enseignement.

Laboratoire	Emploi demandé	CNU	Profil de publication	Conseil UFR
BIOGEOSCIENCES	MCF	67	Approche phénotypique de la biodiversité	1
CTM- UMR 1231	MCF	66A	Physiologie animale	2
BIOGEOSCIENCES	MCF	67	Dynamique écologique et évolutive des interactions biotiques dans le contexte des changements globaux	3
BIOGEOSCIENCES	MCF	35/36	Paléontologie évolutive - Paléoécologie	4

Unanimité (23 pour)

• **Demande de concours 46-3**

M. Faivre souhaite soutenir les collègues impliqués, donne l'historique de ce type de demandes, et souligne la nécessité que les demandes soient soutenues à la fois par l'UFR et les laboratoires concernés.

Mme Rosnoble énonce les critères appliqués à l'UFR pour classer ces demandes :

- Nombre de MCF HDR/ ensemble des MCF
- Nombre d'années avec HDR/nombre d'années de MCF
- Ratio MCF/PR
- Proximité et superposition de retraites des PR.

La prise en compte de ces critères conduit à prioriser la section 66A.

Une est donc présentée, par le laboratoire CTM :

CTM	PR	66A	Physiologie animale	1
-----	----	-----	---------------------	----------

M.Khan souhaite savoir l'incidence de ce type de demande : s'agit-il d'un chapeau, d'une création par anticipation d'un futur poste vacant ?

Le directeur d'UFR répond que, jusqu'à présent, la gouvernance de l'Université ne gageait pas ce type de poste avec une vacance future. L'objectif est de reconnaître le travail en local, même s'il n'est pas exclu qu'un candidat extérieur l'emporte.

M.Rialland donne l'exemple sur 2024 où pour une section donnée de notre UFR, un concours 46.4 a été publié, ainsi qu'un concours 46.1, et un repyramidage, sans que le 46.4 n'ait impliqué de gager un autre poste vacant de la discipline.

Unanimité : 23 pour

2) Personnels BIATSS

• Emplois vacants ou susceptibles de l'être

Les postes sont présentés par le directeur d'UFR. Les membres du conseil échantent et procèdent au classement des postes.

POSTE	Dernier occupant	BAP	Emploi type	Date de vacances	Concours	Labo	Conseil UFR
TECH	Mme LOPEZ	A	Zootechnicienne	01/09/2025	Oui	50% UFR 50% Zootechnie	1
SAENES	Mme BARDOLLET	J	Gestion financière et comptable	01/12/2023	Mouvement interne/ concours	UFR	2
TECH	Mme VITALE	G- J	Secrétariat de direction	01/03/2026	Redéploiement interne	UFR	3
ATRF	Mme EUVRARD	G	Agent logistique	01/09/2024	Mouvement interne/ concours/CDI	UFR (+ Artheis et Biogéosciences)	4
TECH	M. NURY	A	Biologiste	01/10/2021	Maintien CDD- Concours interne demandé en 2027	CSGA	5
ATRF	Mme MATHIEU	J-G	Agent logistique	27/01/2025	Mouvement interne/ concours/CDI	UFR (+ Biogéosciences)	6

En réponse à Mme Tromprier, il est précisé qu'un support Ube sera affecté à la fonction « entretien des locaux » en remplacement de Mme Vitale. De manière schématique le poste de N. Vitale serait redéployé au secrétariat et le poste qui était occupé par G. Mathieu irait vers des missions d'entretien des locaux actuellement prises en charge par N. Vitale.

Unanimité : 23 pour

- **Demandes de création d'emplois**

Les postes sont présentés par M. Faivre. Le conseil débat et procède au classement des demandes.

Laboratoire	Emploi demandé	BAP	Emploi type	Conseil UFR
Agroécologie	Tech	A	Expérimentation et production végétales. A3A42	1
UFR	Tech	G	Logistique G4B28	2
BIOGEOSCIENCES	Tech	J	Gestionnaire financier et comptable J4E44	3
BIOGEOSCIENCES	ASI	B	Assistant.e ingénieur.e en analyse chimique - B3A41	4
BIOGEOSCIENCES	Tech	B	Technicien-ne en caractérisation des matériaux B4C42	5

En ce qui concerne le poste demandé pour la logistique du bâtiment Gabriel (suivi des travaux, sécurité, hygiène, ...), M. Faivre explique l'importance et la pertinence d'un tel poste, notamment car les sollicitations autour de la problématique bâtementaire sont nombreuses, fréquentes, et importantes pour le court, moyen et long terme. M. Wendehenne et M. Fara soulignent l'intérêt qu'il y a à l'obtenir.

Mme Leborgne Castel demande si ce poste doit être de l'UFR ou du pôle patrimoine.

M Faivre précise que pour le poste concernant le bâtiment Gabriel, la logique est qu'il relève de l'UFR.

Mme Clerget précise que l'UFR des sciences de santé compte deux coordinateurs pour la logistique (1 A et 1 B) sur son contingent de postes et que le pôle logistique du bâtiment droit-lettres compte 1 A. La personne serait à l'interface avec le pôle patrimoine, l'administration de l'UFR, et les entreprises.

M. Fara mentionne également l'importance du poste d'ASI BAP B à Biogéosciences en matière de sécurité.

M. Der souhaite avoir confirmation que, sur ce poste (ASI BAP B), il n'est plus fait mention de CDI dans la fiche de poste.

Le directeur d'UFR répond que c'est bien le cas : l'année dernière, il était demandé conjointement avec l'ICB qui avait une personne dessus ; depuis, l'ICB a obtenu une création du CNRS donc cette demande de CDI n'est plus à l'ordre du jour.

Unanimité (21 pour)

5. Questions pédagogiques

- Modification de modalités de contrôle des connaissances (M3C)

M. Faivre énonce les modifications suivantes :

- Modification des M3C pour une UE en L1 au S2 : BPV- : passage CCI vers CC
- Modification des M3C et autres modifications en Master2 BS/NS (décompte ECTS, découpage enseignements, transformation de TD en CM).

A noter que l'une des demandes de modification a un coût puisque des heures TD sont passées en CM, ce qui génère un surcoût modéré.

Unanimité (21 pour)

6. Questions relatives aux locaux

- Attribution d'un bureau aux syndicats SUD et CGT

M. Faivre précise que les syndicats sont hébergés par l'établissement, certains sites sont saturés d'où la demande de la direction.

Mme Clerget informe qu'une permanence syndicale sera assurée par les syndicats, toutes les 3 semaines environ, en alternance. Le local concerné est le bureau 102 corps central nord. Le résultat d'une consultation par mail de la commission des locaux est : 11 pour, 1 contre, 1 qui n'a pas voté.

M. Fara suppose que cette attribution serait revue en cas de tension sur les locaux (besoin de bureaux).

Unanimité (21 pour)

7. Compte-rendu de commissions

- Compte-rendu de la commission communication
 - **Logo de l'UFR SVTE**

Mme Trompier, qui a rencontré le pôle communication avec Mme Clerget, communique les exigences liées au logo. Le logo actuel datait de 2019 ; désormais, toutes les composantes doivent accepter la même identité visuelle. Peu de libertés sont donc possibles. Après plusieurs votes successifs, la commission de la communication a choisi de conserver le terme « UFR » et de supprimer « SVTE » pour garder Sciences Vie Terre Environnement *in extenso*. Pour l'instant, il n'existe aucune directive sur les logos des masters et des laboratoires. Une présentation du nouveau logo est faite en séance, aucun vote n'est nécessaire.

8. Conventions

- Avenant à la convention avec la start-up EKTAH

M. Faivre présente le contenu de l'avenant, qui inclut la possibilité d'utilisation de la salle de culture au 2^{ème} étage de l'aile nord, utilisée par le CSGA, moyennant le versement d'une contribution annuelle de 2000 € et d'une participation aux frais de maintenance de 500 €. Une demande de passage au niveau L2 est présentée également, les locaux du rez de chaussée devant être adaptés à ce niveau L2.

Unanimité (19 pour)

- Convention de partenariat avec l'IFMK de Nevers

M. Faivre indique qu'il s'agit d'une formation privée de kinésithérapeutes située à Nevers (l'autre étant à Dijon). Actuellement cette formation accessible par une PASS ou une LAS (il y a une convention qui fixe le nombre d'étudiants de PAS et de LAS) ne fait pas le plein ; les étudiants issus de LAS ne semblant pas intéressés. L'idée est que les étudiants de licences SVTE non LAS puissent intégrer l'IFMK de Nevers. Il faut donc revoir la convention pour que les étudiants de licence SVTE (et de STAPS) disposent de places réservées dans cette formation, à la place des étudiants de LAS (12 places cette année mais pas de candidats). 5 places seraient réservées pour l'UFR SVTE (et 7 pour STAPS).

Mme Leborgne et M. Der soulignent le problème si les étudiants de LAS se trouvent désormais exclus de la possibilité d'intégrer l'IFMK et demandent s'il est possible d'intégrer les 2 « statuts » d'étudiants. M. Faivre fait la proposition suivante : les étudiants de LAS souhaitant intégrer l'IFMK conservent la possibilité de le faire (avec les étudiants non LAS) et peuvent compléter les effectifs, après avoir intégré les étudiants de licence non LAS qui le souhaitent. La formulation définitive de l'accès à l'IFMK sera finalisée avec la gouvernance UBE.

17 pour, 2 abstentions

Il faut maintenant se prononcer sur la façon dont se fera la sélection des candidats. Il est proposé que ce soit l'école IFMK de Nevers qui s'en charge ; l'UFR produisant les documents (relevés de notes, voire appréciations) utiles à cela. Là encore le format du mode de sélection sera finalisé en concertation avec la gouvernance.

- Convention de reversement de subvention à l'OSU THETA

Il s'agit d'une convention récurrente : l'UFR transmet à l'OSU THETA une subvention allouée par l'UBE.

Unanimité (19 pour)

- Convention de prêt de locaux à l'UNSA

Mme Clerget explique qu'une délibération du CA de décembre 2024 rend nécessaire cette convention qui passe du statut « à titre gracieux » à « à titre onéreux ».

Unanimité (19 pour)

9. Questions diverses

Doriane Tromprier souhaite informer qu'une photo a été mise sur le site de l'UFR, pour laquelle des droits d'auteur existaient. Le photographe a contacté un cabinet d'avocats qui demande 840€ à l'Université Bourgogne Europe comme dédommagement. Le service juridique de l'UBE a fait une proposition moindre et attend un retour du cabinet d'avocats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Dijon, le 5 mai 2025

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE